

Montrouge, le 26 mars 2024

Les fédérations étudiantes saisissent le Conseil d'État face aux nouvelles modalités de Parcoursup contre les candidat·e·s étranger·ère·s

Ce mardi 26 mars, la FNESI (Fédération Nationale des Étudiant·e·s en Sciences Infirmières) et la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) **ont déposé, aux côtés de Maître Verdier, un recours auprès du Conseil d'Etat.** Ce recours s'oppose à un arrêté et un décret publiés au JORF le 6 février dernier concernant les nouvelles modalités de candidature sur Parcoursup pour les candidat·e·s étranger·ère·s.

La FNESI et la FAGE condamnent fermement les mesures discriminatoires et xénophobes contenues dans ces textes, qui bafouent les valeurs qu'elles portent.

Le décret, **qui concerne l'ensemble des formations**, prévoit de la possibilité de limiter voire supprimer pour certaines formations la formulation de vœux pour les **candidat·e·s étranger·ère·s**. Concernant la formation en sciences infirmières, l'arrêté prévoit une **limitation à 3 vœux et 3 sous-vœux pour les candidat·e·s étranger·ère·s** là où les autres candidat·e·s bénéficient de 5 vœux et d'un nombre illimité de sous-vœux : c'est une perte de chance. Cette limitation vaut pour d'autres formations, dont les Brevets de Technicien Supérieur (BTS). Avant d'être publiés, ces textes ont été soumis à l'avis du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et du CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) où ces **deux instances ont rendu un avis défavorable**.

Les candidat·e·s étranger·ère·s ne doivent pas être la variable d'ajustement d'un sous-financement de l'enseignement supérieur et de la recherche. La FNESI et la FAGE œuvrent pour l'égalité des chances pour tou·te·s les candidat·e·s dans l'accès à la formation. **Restreindre la formulation de vœux pour ces candidat·e·s va à l'encontre de ce principe.**

La FNESI et la FAGE portent un recours au Conseil d'État pour une suspension en urgence et l'annulation de ces textes.

Elisa Mangeolle

Attachée de presse de la FAGE

06 75 33 79 30

presse@fage.org

Chann Philippe

Attachée de presse de la FNESI

06 59 35 54 33

presse@fnesi.org